

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de
l'acquisition
de travaux scientifiques
11C1, Phase III
Place du Portage
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title-Sujet Système de connaissance améliorée de la situation maritime / Enhanced Maritime Situational Awareness	
Solicitation No. - N° de l'invitation T8840-180119/A	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client T8840-18-0119	Date 12 octobre / 12 October 2018
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-18-00841043	
File No. - N° de dossier 075ss. T8840-180119	CCC No./N° CC - FMS NO. / N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 2:00 PM on - le 19 Octobre / October 2018	Time Zone Fuseau horaire Heure normale de l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: April Campbell	Buyer Id - Id de l'acheteur 075ss
Telephone No. - N° de téléphone 613-858-9485	FAX No. - N° de FAX
Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction : Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions : See Herein

Instructions : voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de telephone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



CETTE MODIFICATION DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER VISE À RÉPONDRE AUX QUESTIONS ET À MODIFIER LA DP

Il est conseillé aux soumissionnaires qui présenteront une soumission électronique au moyen de Connexion postel (article de référence 3.1.1 et paragraphe 2 de l'article 05 - Transmission par télécopieur ou par Connexion postel, des Instructions normalisées 2003) **de communiquer au moins six jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions** (pour s'assurer de recevoir une réponse) avec l'Unité de réception des soumissions désignée de SPAC au moyen d'un courriel mentionnant le numéro de la demande de soumissions afin d'amorcer une discussion sur les modalités de Connexion postel. Les demandes de discussion sur Connexion postel reçues moins de six jours ouvrables avant la clôture de la demande de soumissions pourraient ne pas recevoir de réponse. Les courriels pour amorcer une discussion doivent être envoyés à : tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidReceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca,

Q78 Il semble qu'il y ait de la confusion quant à la séquence des événements après la clôture de la DP et nous aimerions que vous vérifiiez la séquence. Veuillez voir ci-dessous notre interprétation (et des questions connexes) selon l'information dans la demande de propositions (DP), ainsi que diverses modifications.

- a) Il semble y avoir un écart de deux semaines entre la fin de la phase 1 et le début de la phase 2. Est-ce exact?
- b) La phase 2 – Évaluation de la solution technique exige de terminer les sections 4.4.1 et 4.4.2 si un soumissionnaire a été choisi pour participer à cette phase. À quel moment ces réponses doivent-elles être soumises?
- c) La partie 1 de l'annexe A, Énoncé des travaux, mentionne la nécessité de donner accès à la solution (voir aussi ST-1, page 18) et nous estimons que l'accès à la solution doit être donné une fois que la période de deux mois de la phase 2 est terminée, et donc une fois qu'une partie ou la totalité de la solution de système d'information géographique (SIG) a été développée conformément aux exigences des sections 4.4.1 et 4.4.2. Est-ce exact?
- d) La phase 3 – La démonstration de la solution technique exige de faire la démonstration du produit proposé dans les 4 semaines suivant l'achèvement de la phase 2. La modification 4, page A. 12, exige que la démonstration ait lieu à la mi-janvier, ce qui est environ 6 à 7 semaines après la fin de la phase 2. Veuillez confirmer ce calendrier prévu.

R78 : Pour clarifier, tous les délais sont des estimations. Il n'y a rien d'absolu ni de garanti.

- a) Entre 2 et 4 semaines.
- b) Deux mois suivant la date d'octroi du contrat.
- c) C'est exact. Le processus d'évaluation mentionné dans la modification 007 est l'évaluation du travail entrepris en vertu du contrat. Donc, à l'achèvement de la phase 2 (date à déterminer), le Canada demandera accès à la solution modifiée afin d'effectuer l'évaluation de la phase 2. Les soumissionnaires devront participer à une évaluation de leur solution lors d'une séance WebEx.



d) La mi-février est l'échéancier estimatif pour exécuter la période d'option 1.

Q79 Veuillez nous fournir les renseignements suivants :

a) Estimation de la capacité de stockage de fichiers :

- Estimation de la capacité totale de stockage de fichiers à la fin de la période d'option 1 = ???
En gigaoctets ou téraoctets avec un taux de croissance estimé de x % par année pour les périodes d'option 2 à 5

b) Estimation de la capacité de stockage de la base de données :

- Estimation de la capacité totale de stockage de la base de données à la fin de la période d'option 1 = ??? En gigaoctets ou téraoctets avec un taux de croissance estimé de x % par année pour les périodes d'option 2 à 5

R79 Il n'est pas possible d'établir la capacité de stockage d'un fichier ou d'une base de données, car toutes les modifications sont axées sur les besoins des dix collectivités côtières autochtones, qui ne sont pas connus à l'heure actuelle. Cette capacité sera établie seulement durant la période du contrat.

À la page d'accueil, **L'invitation prend fin,**

SUPPRIMER : 15 octobre 2018

INSÉRER : 19 octobre 2018

À la partie 6, article **6.7.1.3, Partie 2 – Optionnel**

SUPPRIMER : dans son intégralité.

INSÉRER : **6.7.1.3 Partie 2 – Optionnel**

a) Pour les travaux décrits Partie 2 de l'énoncé des travaux à l'annexe A à l'exclusion de l'article 6.7 hébergement:

L'entrepreneur sera payé pour les coûts qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux conformément à la base de paiement à l'annexe B, jusqu'à une limitation des dépenses. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

b) Pour les travaux décrits partie 2 de l'énoncé des travaux à l'annexe A, article 6.7 Hébergement :

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un des prix de lot ferme conformément à la base de paiement à l'annexe B, dans l'annexe B. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.



Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

À l'annexe B, Base de paiement, article **2. Coûts directs**,

INSÉRER : 2.6 Période d'option 1 — Hébergement

Le soumissionnaire recevra le prix de lot ferme tout compris pour la période d'option 1 en fonction de l'utilisation annuelle.

Période d'option 1	
Niveau d'utilisation annuelle	Prix de lot ferme et tout compris
0 to 4.999 TB	\$
5.000 to 9.999 TB	\$
10.000 to 14.999 TB	\$

INSÉRER : 2.7 Période d'option 2 à 5 - Hébergement

Le soumissionnaire recevra le prix de lot ferme tout compris pour chaque période d'option, en fonction de l'utilisation annuelle.

Niveau d'utilisation annuelle	Prix de lot ferme et tout compris				
	Période d'option 2	Période d'option 3	Période d'option 4	Période d'option 5	Période de transition
0 to 4.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
5.000 to 9.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
10.000 to 14.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
15.000 to 19.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
20.000 to 24.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
25.000 to 29.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
30 TB +	\$	\$	\$	\$	\$



À Pièce jointe 1 de la partie 3, Fiche de présentation de la soumission financière, article 2, Coûts directs

INSÉRER : 2.4 Hébergement

Le soumissionnaire doit établir le prix de lot ferme tout compris pour chaque niveau d'utilisation annuelle ci-dessous. Aux fins de l'évaluation, le total de tous les niveaux doit correspondre au prix total de la soumission.

Période d'option 1	
Niveau d'utilisation annuelle	Prix de lot ferme et tout compris
0 to 4.999 TB	\$
5.000 to 9.999 TB	\$
10.000 to 14.999 TB	\$
Prix total de la soumission, hébergement :	\$

SUPPRIMER : À des fins d'évaluation seulement, la soumission financière totale est la somme des éléments suivants :

- 1.1 Prix total de la soumission pour la main-d'oeuvre, période initiale : \$
- 1.2 Prix total de la soumission pour la main-d'oeuvre, période d'option 1 : \$
- 2.1 Prix total de la soumission, formation : \$
- 2.2 Prix total des offres de services d'abonnement aux logiciel sous licence : \$
- 2.3 Prix total de la sous-traitance(s), periode d'option 1 : \$
- Prix total de la soumission financière: \$**

INSÉRER : À des fins d'évaluation seulement, la soumission financière totale est la somme des éléments suivants :

- 1.1 Prix total de la soumission pour la main-d'oeuvre, période initiale : \$
- 1.2 Prix total de la soumission pour la main-d'oeuvre, période d'option 1 : \$
- 2.1 Prix total de la soumission, formation : \$
- 2.2 Prix total des offres de services d'abonnement aux logiciel sous licence : \$
- 2.3 Prix total de la sous-traitance(s), periode d'option 1 : \$
- 2.4 Prix total de la soumission, hébergement : \$
- Total de la soumission financière: \$**



À Pièce jointe 1 de la partie 3, Fiche de présentation de la soumission financière, article 3.2, Coûts directs,

INSÉRER : 3.2.4 Hébergement

Pour les travaux décrits aux articles 6.1.2, Biens et(ou) services facultatifs, 6.4.1, Option de prorogation du contrat, et 6.4.2, Période de transition, du contrat, le soumissionnaire doit définir le prix de lot ferme tout compris pour les services d'hébergement pour chacun des niveaux d'utilisation annuelle suivant :

Niveau d'utilisation annuelle	Prix de lot ferme et tout compris				
	Périod d'option 2	Périod d'option 3	Périod d'option 4	Périod d'option 5	Périod de transition
0 to 4.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
5.000 to 9.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
10.000 to 14.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
15.000 to 19.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
20.000 to 24.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
25.000 to 29.999 TB	\$	\$	\$	\$	\$
30 TB +	\$	\$	\$	\$	\$